



Espace associatif du Rhône



GUIDE DE FORMATIONS

1^{er} semestre 2018





Édito



Madame, Monsieur,

Le Département du Rhône est déterminé à consolider et à favoriser le développement et le dynamisme des associations de son territoire.

Sous l'impulsion de Christiane GUICHERD, Vice-présidente en charge des Collèges, de la Vie associative et de la Citoyenneté, notre collectivité accompagne quotidiennement l'ensemble des acteurs du monde associatif.

Dans cette perspective, nous vous proposons différentes actions de conseils, de formations et d'informations qui permettront de vous épauler dans les responsabilités qui sont les vôtres.

Dans le programme de formation du 1er semestre 2018, proposé par l'Espace associatif du Rhône, vous trouverez des thèmes souvent suggérés ou demandés, avec, notamment, de nouveaux modules tournés vers la sécurisation de vos évènements mais aussi sur la consolidation et la valorisation de l'action des bénévoles.

Ce catalogue de formations, toujours gratuites, a pour objectif d'apporter des réponses concrètes aux attentes des dirigeants, bénévoles et salariés associatifs qui souhaitent acquérir de nouvelles compétences.

Je vous invite à vous rendre régulièrement sur www.rhone.fr pour retrouver l'actualité du Département, de l'Espace associatif du Rhône, ainsi que la fiche d'inscription à ces formations.

Permettez-moi, en ce début de nouvelle année, de vous présenter mes vœux de réussite pour votre association et de bonheur pour tous ceux qui vous sont chers.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Christophe GUILLOTEAU
Président du Département du Rhône

Inscriptions et renseignements

146 rue Pierre Corneille - Lyon 3^e

Du lundi au vendredi

De 8h30 à 12h

De 13h30 à 16h45

Tél : 04 72 61 71 66

Courriel : espace-associatif@rhone.fr

LES FORMATIONS SONT GRATUITES.
ELLES SONT RÉSERVÉES AUX ASSOCIATIONS
DU DÉPARTEMENT DU RHÔNE ET SE DÉROULENT
DE 18H00 À 20H00

Consultations gratuites pour les associations

Exclusivement sur rendez-vous

Tél : 04 72 61 71 66

Permanences décentralisées du Conseiller de l'Espace associatif

À la Maison du Rhône de Villefranche-sur-Saône

Le 2^e mercredi du mois

de 14h à 17h

Sur rendez-vous

Permanences gratuites

Uniquement sur rendez-vous

JURIDIQUE

« Statuts, fonctionnement, fiscalité, droit social de l'association... »

Lundi ou mardi de 14h à 17h ou de 17h à 19h.

Ces permanences sont assurées par des avocats spécialisés.

COMPTABLE

« Le plan comptable associatif, les registres, les obligations comptables de l'association... »

Lundi ou mercredi de 14h à 17h ou de 17h à 19h.

Ces permanences sont assurées par des experts-comptables sous l'égide de l'Ordre Régional des Experts-Comptables.

PAIES ET CHARGES SOCIALES

« Faites vérifier vos fiches de paie par un spécialiste. »

Les mardis 9 janvier, 13 mars et 15 mai de 14h à 17h.

Ces permanences sont assurées par INEXTENSO SOCIAL.

ASSURANCE

« Les assurances des associations. »

Les jeudis 25 janvier, 29 mars et 31 mai de 14h à 17h.

Ces permanences sont assurées par le Centre de Documentation et d'Information de l'Assurance (CDIA).

Som- maire



COMPTABILITÉ

Optimiser la gestion financière
de son association

P 8



JURIDIQUE

Connaître l'environnement
juridique de son association

P 10



MANAGEMENT

Le management de l'association

P 14



INFORMATIQUE

Utilisation pratique de l'outil
informatique

P 18

COMPTA- BILITÉ



Module 1

Découvrir et s'initier à la comptabilité des associations

Objectifs :

Découvrir le fonctionnement comptable et se familiariser avec la technique comptable d'une petite association. Sensibiliser les dirigeants bénévoles aux enjeux de l'organisation comptable.

Contenu :

- La présentation des principes et méthodes comptables
- L'organisation du travail comptable permettant la mise en œuvre d'une comptabilité simple de trésorerie
- Le contrôle indispensable : l'état de rapprochement bancaire
- Les livres comptables
- La présentation des documents annuels de synthèse (bilan, compte de résultat et annexes simplifiés)
- Le budget prévisionnel et le plan de trésorerie

Lieu : Espace associatif du Rhône

**Dates : mardi 30 janvier et jeudi 1^{er}, mardi 6
et jeudi 8 février 2018**

**Intervenant : Olivier MORIN, expert-comptable au cabinet
SODAC**

Formation réservée aux associations du Département du Rhône

Optimiser la gestion financière de son association

Module 2

Établir un bon budget prévisionnel pour préparer l'avenir de mon association

Objectifs :

Comprendre et mettre en œuvre les mécanismes d'élaboration d'un budget prévisionnel qui constitue la base d'appui annuel du fonctionnement de l'association.

Contenu :

- Qu'est-ce qu'un budget prévisionnel ?
- Bien connaître ses projets et ses partenaires financiers pour élaborer un budget fiable
- La méthodologie de suivi du budget prévisionnel
- L'évaluation du réalisé par rapport au prévisionnel et ses conséquences sur le fonctionnement de l'association

Lieu : Maison du Rhône de Villefranche-sur-Saône

Dates : lundi 5 et mercredi 7 mars 2018

Intervenant : Brigitte ROSADO, consultante formatrice à CLYMATS D'ENTREPRISES

Formation réservée aux associations du Département du Rhône

JURIDIQUE



Module 1

Rôle et fonction de l'AG, du CA et du bureau de mon association

Objectifs :

Maîtriser le fonctionnement des différents organes décisionnaires de l'association.

Contenu :

- Les assemblées générales : composition, compétences de l'assemblée générale, convocation, ordre du jour, quorum, majorité
- Le conseil d'administration : désignation et révocation des administrateurs, pouvoirs, tenue des réunions
- Le bureau : désignation et révocation des membres du bureau, attributions du bureau, pouvoirs propres attachés aux principales fonctions de président, trésorier, secrétaire et adjoints
- Les délégations de pouvoirs et de signatures (modèles types)

Lieu : Maison du Rhône de Villefranche-sur-Saône

Dates : mardi 6 et jeudi 8 mars 2018

Intervenant : Béatrice GUILLAUME, avocate au barreau de Lyon, cabinet ALCYACONSEIL

Formation réservée aux associations du Département du Rhône

Connaître l'environnement juridique de son association

Module 2

Plan Vigipirate et manifestations : comment sécuriser les évènements de mon association

Objectifs :

Connaître les obligations légales en matière de sécurité et appréhender les bases nécessaires pour analyser les risques avant toute organisation.

Contenu :

- Les règles juridiques en matière d'organisation d'évènement ponctuel
- Les différents types de manifestations
- Les démarches administratives et déclarations obligatoires
- Les assurances
- La responsabilité des organisateurs
- L'évaluation et l'analyse des risques
- Les partenaires de l'analyse des risques
- La prévention des contentieux
- La mise en œuvre de réponses de préventions adaptées

Lieu : Espace associatif du Rhône

Dates : mardi 13 et jeudi 15 mars 2018

Intervenant : Béatrice GUILLAUME, avocate au barreau de Lyon, cabinet ALCYACONSEIL

Formation réservée aux associations du Département du Rhône

JURIDIQUE



Module 3

La réglementation sociale et fiscale liée à la production et à la diffusion de spectacles

Objectifs :

Connaître le cadre juridique, social et fiscal d'un projet artistique.

Contenu :

- Différence entre organisation et production de spectacles
- Identifier le champ d'intervention et les compétences juridiques des divers acteurs d'une production : entrepreneurs de spectacles, agents artistiques, managers, etc...
- Choisir le statut des collaborateurs le plus pertinent et la forme de rémunération la plus adéquate
- Connaître et justifier le régime de T.V.A. des différents types de contrats proposés

Lieu : Maison du Rhône de Villefranche-sur-Saône

Dates : mardi 20 et jeudi 22 mars 2018

Intervenants : Camille ROUSSET, Florence ROUILLON-LE-CHERE, avocates au barreau de Lyon, cabinet DELSOL AVOCATS

Formation réservée aux associations du Département du Rhône

Connaître l'environnement juridique de son association

Module 4

Le bulletin de salaire

Objectifs :

Approfondir et mettre à jour la pratique de la paie et la connaissance de la réglementation spécifique au secteur associatif, concernant notamment l'emploi de collaborateurs à statut particulier, de salariés à temps partiel.

Contenu :

- Les premières obligations de l'employeur et les éléments obligatoires de la fiche de paie
- Le brut : évolution législative et conventionnelle, heures complémentaires et supplémentaires, primes, congés payés
- Les cotisations : Urssaf, Assedic et retraite, CSG/RDS, allègements consentis, taxe sur les salaires
- Les différents types de salariés : cadre/non cadre, fonctionnaires...
- Évaluer et simuler la masse salariale
- Le dispositif du chèque emploi associatif
- Modèle commenté de fiche de paie

Lieu : Espace associatif du Rhône

Dates : mardi 27 et jeudi 29 mars 2018

Intervenant : François TERNOY, consultant formateur à LCT PAIE ASSOCIATIVE

Formation réservée aux associations du Département du Rhône

MANAGE- MENT



Module 1

Renouveler paisiblement l'équipe dirigeante de son association

Objectifs :

Comprendre les évolutions de l'engagement des bénévoles, repérer les atouts et les freins à la prise de responsabilités dans l'association pour construire un plan d'action simple pour un « appel à administrateur ».

Contenu :

- Analyse stratégique de l'organisation de l'association et du fonctionnement de la gouvernance
- Définition des conditions de succès d'une « refondation » pour éviter une crise lors du départ de la génération fondatrice ou précédente
- Identification des critères pertinents pour appeler et choisir de nouveaux membres du CA
- Étude de documents provenant de différentes structures expertes dans le domaine du bénévolat et de la vie associative (France Bénévolat, La Fonda etc...)

Lieu : Maison du Rhône de Villefranche-sur-Saône

Date : mardi 24 avril 2018

Intervenant : Béatrice GUILLAUME, avocate au barreau de Lyon, cabinet ALCYACONSEIL

Formation réservée aux associations du Département du Rhône

Le management de l'association

Module 2

Être bénévole : un atout pour trouver un emploi

Objectifs :

Être en mesure de présenter, décrire et valoriser son expérience de bénévolat associatif lors d'une recherche d'emploi.

Contenu :

- Repérer ses savoir-faire, ses savoir-être et ses connaissances et leur mise en œuvre dans son action bénévole
- Cibler les expériences qui peuvent être reconnues comme véritables compétences professionnelles
- Choisir sa mission bénévole en fonction de sa recherche d'emploi, en restant dans le projet associatif
- Valorisation de ses expériences dans la rédaction de son curriculum vitae
- Échange d'expériences

Lieu : Maison du Rhône de Villefranche-sur-Saône

Dates : mercredi 25 et lundi 30 avril 2018

Intervenant : Brigitte ROSADO, consultante formatrice à CLYMATS D'ENTREPRISES

Formation réservée aux associations du Département du Rhône

MANAGE- MENT



Module 3

Prendre des notes en réunion et rédiger le compte-rendu

Objectifs :

Apprendre les techniques efficaces de prise de notes afin de rédiger un compte-rendu le plus fidèle possible.

Contenu :

- Préparer sa prise de notes
- Maîtriser les techniques éprouvées de prise de notes
- Savoir prendre des notes tout en animant la réunion
- Structurer le plan de son compte-rendu
- Rédiger et présenter le compte-rendu
- Entraînement à la prise de notes et techniques de rédaction

Lieu : Villefranche-sur-Saône

Dates : jeudi 26 avril et jeudi 3 mai 2018

Intervenant : Caroline SLIWKA, consultante formatrice à la C.C.I BEAUJOLAIS

Formation réservée aux associations du Département du Rhône

Le management de l'association

Module 4

Animer et conduire une réunion avec efficacité

Objectifs :

Savoir clarifier les objectifs d'une réunion. Maîtriser les temps de parole et réorienter la réunion en cas de dérive, connaître les techniques de l'expression orale.

Contenu :

- Typologie des réunions
- Découvrir et se familiariser avec les techniques de la communication orale
- Savoir préparer sa réunion en définissant les objectifs et les enjeux
- Maîtriser les prises de parole pour être efficace et faire progresser la résolution des problèmes
- Mises en situation, jeux de rôles et partage d'expériences

Lieu : Espace associatif du Rhône

Dates : mardi 15 et jeudi 17 et mardi 22 mai 2018

**Intervenant : Pascal LAVICONI, consultant formateur à
COMPÉTENCE BÉNÉVOLAT**

Formation réservée aux associations du Département du Rhône

INFORMA- TIQUE



Module 1

Comprendre et pratiquer les réseaux sociaux : LinkedIn, Facebook, Twitter

Objectifs :

Découvrir et exploiter les réseaux sociaux professionnels et personnels (LinkedIn, Facebook, Twitter...)

Contenu :

- Présentation des principaux réseaux sociaux : à quoi servent-ils, qui les utilisent ? Les règles de confidentialités de sécurité, le vocabulaire
- Utiliser et distinguer les différents types de réseaux sociaux : les réseaux grands publics à usage professionnel (Facebook, Twitter...), les réseaux exclusivement professionnels (Viadeo, LinkedIn)
- Communiquer efficacement sur les réseaux sociaux
- Exercices pratiques

Lieu : C.C.I BEAUJOLAIS

Date : jeudi 24 et mardi 29 et jeudi 31 mai et mardi 5 juin 2018

Intervenant : Fabrice BLANC, consultant formateur à la C.C.I BEAUJOLAIS

Formation réservée aux associations du Département du Rhône

Utilisation pratique de l'outil informatique

Module 2

Créer le site internet de son association

Objectifs :

Être capable à l'issue de cette formation de comprendre le fonctionnement d'un site Internet et des blogs.

De découvrir et de mettre en pratique la création d'un blog participatif (Wordpress)

Contenu :

- Pourquoi créer un site Internet ? Quels sont les enjeux liés à la communication par ce moyen ?
- Notions théoriques et prérequis nécessaires, textes et images
- Mise en place d'un site Wordpress avec insertion des articles et des photos
- Gestion du site, saisie des articles et transfert des informations à distance
- Organisation de la hiérarchie, des menus, des vidéos et archivage
- Mise en forme avancée, gestion des plug-ins et mise en place des utilisateurs

Lieu : C.C.I DE TARARE

Date : mardi 12 et jeudi 14 et mardi 19 et jeudi 21 juin 2018

Intervenant : Boris AIME-BAUDERLIQUE, consultant formateur à la C.C.I DE TARARE

Formation réservée aux associations du Département du Rhône



CONTACTS

Hôtel du Département
29 - 31 cours de la Liberté
69483 Lyon cedex 03

Votre Maison du Rhône la + proche :
www.rhone.fr/mdr

info@rhone.fr

0 800 869 869 Service & appel
gratuits

SUIVEZ-NOUS SUR



[@rhone_fr](https://twitter.com/@rhone_fr)



[departementrhone](https://www.instagram.com/departementrhone)

www.rhone.fr